

"Il convient que la réunion d'aujourd'hui ait été organisée non par le Gouvernement, mais par le Comité canadien du vingt-cinquième anniversaire des Nations Unies, ainsi que par la section d'Ottawa de l'Association des Nations Unies et par l'Association des Nations Unies au Canada. Cet intérêt actif que des Canadiens de toutes professions portent à l'oeuvre des Nations Unies est encourageant et réconfortant.

"L'avenir de l'Organisation des Nations Unies dépend de la volonté qu'ont ses membres de lui donner leur appui. Au nom du Canada, je réaffirme notre fidélité aux objectifs de la Charte des Nations Unies et notre détermination constante de faire tout notre possible pour renforcer l'Organisation en tant que centre vital où s'harmonisent les efforts des nations."

LE RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL DES ARTS

Dans son treizième rapport annuel, le Conseil des Arts du Canada fait connaître les grandes lignes d'un nouveau programme ayant pour objet d'aider la population canadienne à mieux connaître son patrimoine culturel. Dans le cadre de son aide aux humanités et aux sciences sociales, le Conseil se propose en effet de subventionner la production et la publication de textes divers destinés au grand public, et de mettre à la disposition des éducateurs des textes documentaires de haute qualité sur des sujets canadiens. Ce nouveau programme, dont le titre provisoire est *Horizons Canadiens*, entrera en vigueur au début de 1971.

Le Conseil signale d'autre part que son programme de diffusion des arts, lancé à la fin de l'exercice 1969, a permis à huit entreprises artistiques d'atteindre de nouvelles couches de la population. Il mentionne à cet égard un spectacle de ballet, donné à l'Oratoire Saint Joseph, des concerts présentés dans des églises de Montréal, diverses manifestations artistiques organisées dans un quartier populaire de Vancouver et un concert donné dans un centre commercial de Winnipeg.

Le rapport donne la liste des bourses et subventions octroyées par le Conseil en 1969-70, fait des comparaisons avec les chiffres des années précédentes, et fournit des précisions sur le rôle joué par le Conseil dans la promotion des arts, des humanités et des sciences sociales.

Le rapport résume aussi les commentaires présentés par le Conseil des Arts au Gouvernement fédéral au sujet du Livre blanc sur la fiscalité. Il mentionne notamment que le rôle incitatif des lois fiscales devrait être étendu au domaine des arts.

En ce qui concerne les humanités et les sciences sociales, le rapport décrit en détail le mécanisme d'attribution des bourses et des subventions, qui fait appel à la participation d'un grand nombre de spécialistes de l'extérieur. Au seul chapitre des sub-

ventions de recherche, le Conseil affirme avoir consulté plus de 6,000 spécialistes au cours des trois dernières années.

Pour l'exercice 1969-70, les dépenses du Conseil des Arts se sont élevées à 30 millions de dollars, contre 27.3 millions l'année précédente et 20 millions en 1967-1968. Pour l'année en cours, son budget est de 32.5 millions. En 1969-70, il a consacré 18.8 millions aux humanités et aux sciences sociales et 9.7 millions aux arts. Le Conseil finance d'autre part la Commission canadienne pour l'Unesco et assure la mise en oeuvre d'un programme d'échanges culturels pour le compte du Gouvernement du Canada.

STATISTIQUE DES VOYAGES INTERNATIONAUX

Dans le cadre des voyages internationaux entre le Canada et les autres pays, en 1969, il y a eu 72.5 millions de passages à la frontière et les dépenses de voyage ont été estimées à 2.4 milliards de dollars.

Sur les 36,200,000 touristes étrangers, 35,800,000 sont entrés au Canada en provenance des États-Unis et 463,000 venaient d'outre-mer. Sur les 36,300,000 résidents canadiens en voyage à l'étranger, 35,400,000 sont rentrés des États-Unis et 900,000 d'outre-mer.

Pour le Canada, le résultat net des voyages internationaux en 1969 a été un excédent de 218 millions de dollars des paiements sur les recettes, contre 188 millions de dollars en 1968.

CONFÉRENCE SUR LES TRANSPORTS DANS L'ARCTIQUE

Le ministre des Transports, M. Don Jamieson, et le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, ont annoncé récemment la tenue d'une Conférence nationale sur les transports dans l'Arctique. Cette Conférence, qui durera trois jours à compter du 8 décembre, aura lieu à Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest).

Les participants comprendront des représentants de l'industrie, du gouvernement et du monde universitaire, ainsi que d'autres intéressés au domaine du transport dans le Nord. Des sommités en matière de transport, présenteront des communications à étudier et à discuter. Placée sous l'égide du Gouvernement fédéral avec la collaboration des gouvernements territoriaux, la Conférence aura pour thème "Les transports dans l'Arctique dans les années 70".

"Les territoires nordiques constituent une région d'intérêt spécial pour le Canada", ont déclaré les deux ministres. "Si nous devons assumer nos obligations envers la population actuelle et préserver le patrimoine des générations à venir, il importe que les objectifs que constituent le développement politique, social et économique, la protection du milieu et le maintien de la souveraineté et de la sécurité dans le Nord deviennent des priorités absolues."